

Procès Verbal de la cinquième réunion du Comité Social et Economique (CSE).

La cinquième réunion ordinaire a eu lieu le jeudi 9 janvier 2020 à 9h00 dans le Bureau de la direction en présence de :

M. Michel VIGNAL (Président)

M. Edouard MONFILLIATRE (Directeur adjoint)

Mme Frédérique ROYER (Chef comptable)

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

Mme Marie-Laure KHASSANI (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire)

Ont été déroulés les différents thèmes figurant à l'ordre du jour :

1- Validation du Procès verbal de la réunion précédente :

Le procès verbal est validé et signé.

2- Mouvements de personnel et projets de recrutement :

Départs de :

Bertrand GOUJON le 27/11/2019 (service commercial)

Laurent JAUMOT le 28/11/2019 (service commercial EE)

David DELANNOY le 13/12/2019 (service métrologie)

Arrivée de :

Edouard MONFILLIATRE le 02/12/2019 (directeur adjoint)

Clara GIACOBINI le 16/12/2019 (service entretien)

Projets de recrutement :

Un(e) commercial(e) sédentaire pour renforcer le pôle commercial

Un (e) opérateur(trice) de saisie (SAV)

3- Point économique au 31/12/2019 :

Prise de commande mensuelle : 4 203 212 (à comparer à 3 725 689 au 31/12/2018), soit une variation de +12,82%

Prise de commande cumulée depuis le début de l'année : 24 110 335 (à comparer à 23 580 825 au 31/12/2018), soit une variation de +2,25%

Chiffre d'affaire mensuel : 2 077 403 (à comparer à 2 862 783 au 31/12/2018), soit une variation de -27,43%

Chiffre d'affaire cumulé depuis le début de l'année : 23 683 861 (à comparer à 22 460 080 au 31/12/2018), soit une variation de +5,45%

4- Evocation de la formation CSE :

Comme évoqué lors de la précédente réunion, la direction est informée que nous venons de suivre une formation de deux jours les 7 et 8 janvier concernant les attributions et prérogatives du CSE à savoir :

- Consultations récurrentes et ponctuelles.
- Attributions dans le domaine sécurité, santé et conditions de travail.
- Attributions économiques et professionnelles.
- Obligations d'information et de consultation.
- Réclamations individuelles et collectives.
- Actions sociales et culturelles.

Compte tenu du fait que cette formation s'est terminée hier soir seulement, il est convenu d'un point détaillé ultérieur.

Les différents membres insistent sur la nécessité d'être consultés sur un certain nombre de points avant la diffusion de certaines informations, afin d'instaurer un réel dialogue social, comme vu pendant la formation.

5- Projet de mise en place d'un nouveau système de billetterie et d'information par le CSE :

Juste après l'élection de la nouvelle délégation, nous avons analysé les principaux postes de dépenses et constaté que l'abonnement au service d'information et de billetterie en ligne COMITEO était l'un des plus importants.

Nous avons donc en urgence dénoncé cet engagement qui avait été pris pour 4 ans et qui arrivait à son terme afin de pouvoir relancer une consultation ouverte pour trouver d'autres prestataires.

Après examen de trois propositions, il a été décidé de tester les services de la société OPHYS, dont vous trouverez ci-dessous les principales caractéristiques :

- Accès à une boutique en ligne 24h/24 et 7J/7
- Commandes effectuées directement par les salariés
- Réception des commandes en billets physiques ou e-billets
- Suivi statistiques



La version de base à 29€/mois est sans engagement (49€ avec le site internet du C.S.E compris en plus de la billetterie)

- **Parcs** : Plus de 120 parcs d'attractions, zoos, aquariums, etc... partout en France
- **Cinéma**s : Tous les réseaux de cinémas nationaux et des dizaines de cinémas indépendants.
- **Voyages** : Les plus grands voyagistes, tours opérateurs et clubs vacances.

Ces offres sont **sans aucun engagement de durée** et **entièrement modulables** dans le temps.
Des modules complémentaires pourront en effet être ajoutés en fonction des besoins et des périodes (exemple : module bons d'achats en fin d'année).

6- Dates de congés imposés par les commerciaux :

La demande qui nous est parvenue concernait les congés d'été pour lesquels trois semaines fixes plus une quatrième semaine à prendre accolée avant ou après étaient imposées et visait à demander à ce que seules trois semaines soient imposées.

La direction estime qu'une majorité de clients sont en vacances de mi-juillet à fin août et ne voit pas l'intérêt que les commerciaux travaillent pendant cette période.

Il nous est déclaré que certains commerciaux ne vont plus en RDV à partir du 14 juillet et ce jusqu'à la rentrée de Septembre ainsi que tout le mois de Décembre.

La demande est donc jugée infondée.

7- Info commissionnement.

Un commercial s'étant vu refusé l'attribution du commissionnement d'une commande, a été incité par la Direction à saisir le CSE pour son cas.

Le CSE, dans son rôle de défense des salariés, a contacté le cabinet d'avocats avec lequel nous avons souscrit un contrat d'assistance juridique en début de mandat, et lui a soumis le cas. Ce cas a également été soumis à un second service d'assistance juridique.

Ces cabinets rendent tous les deux des avis, et ces éléments sont remis en main propre à la direction.

La direction confirme au CSE qu'elle se réserve le droit de ne pas commissionner une commande si les critères qu'elle juge indispensables ne sont pas respectés.

La direction estime que le CSE défende des causes indéfendables.

8- questions diverses :

Examen des comptes du CSE, la trésorière produit les éléments demandés.

La direction donne son accord pour l'achat de 3 poubelles jaunes pour le recyclage à mettre à côté des fontaines à eau et au réfectoire.



Est évoqué l'organisation d'un moment de convivialité autour d'une galette et d'en profiter pour souhaiter bonne retraite à Hugnette. Date envisagée le mardi 21 janvier 2020.

Programmation de l'amplitude horaire de l'éclairage du parking, la direction nous invite à se rapprocher de JED.

Reconduction de la prime Macron, la direction ne souhaite pas faire bénéficier les salariés de cet avantage cette année. (Pour rappel une prime avait été accordée en 2019 suite aux résultats exceptionnels liés au matériel RAE)

Mutuelle : la direction nous informe d'un changement de mutuelle qui ne devrait pas impacter le montant de la cotisation ni la couverture des salariés, pour des montants de cotisations légèrement inférieurs. Des éléments détaillés nous parviendront courant janvier.

10- Date de la prochaine réunion :

La date de la prochaine réunion est fixée au vendredi 13 mars à 9h00.

La réunion a pris fin à 10h15

Le président :

A blue ink signature, appearing to be 'M. H.', written in a cursive style.

Le secrétaire :

A blue ink signature, appearing to be 'M. A.', written in a cursive style.